# La typologie des textes

Par: A. NABTI

Une bibliographie de pas moins 283 titres traite des problèmes de typologies de textes. 1100 termes ont été dénombrés pour dénommer les genres textuels. C'est dire tout l'intérêt porté à cet aspect par des théoriciens appartenant d'ailleurs à différentes disciplines. C'est aussi souligner dés l'abord la complexité de la tâche lorsqu'on veut tenter d'opérer des choix dans ce foisonnement.

Dans mon propos je vais d'abord vous donner quelques références bibliographiques, puis je vous proposerai une définition de ce qu'on appelle texte. Je passerai enfin à la présentation d'une typologie des textes que nous pouvons provisoirement retenir comme la plus opératoire et la plus abordable au plan pédagogique.

### 1. Bibliographie:

#### 1.1. Revues

Le français dans le monde n°192,1985 « Quels types de textes ? » J.M.ADAM Langue française n°74 1987 la typologie des discours Le français aujourd'hui n° 79 1987 classes de textes / textes en classe. Langages n°13 1969 « le problème des typologies » SUMPF J

### 1.2. Ouvrages théoriques

JAKOBSON R. (1963) Essais de linguistique générale. Paris Ed. de Minuit. KRISTEVA J.(1975), Langue, discours et société. Le Seuil, Paris. BENVENISTE (E), Problèmes de linguistique générale I et II BRONCKART (J.P.) BAIN (D.) SCHEUWLY (B.), 1985, Le fonctionnement du discours. Delachaux, Niestlé. WERLICH (E.) Typologie des textes

## 1.3. Ouvrages didactiques

VANOYE (F.), (1973), Expression et communication. Armand Colin. Paris LUNDQUIST (L) (1983). L'analyse textuelle, méthode, exercices Paris Nathan Ledic BAIN (D.) SCHNEUWLY (B) « Vers une pédagogie du texte » Le français aujourd'hui n°79 1987.

COMBETTES (B) FRESSON (J) TOMASSONE (R) De la phrase au texte

#### 1.4. Définitions de texte

Les théoriciens s'accordent tous à dire qu'un texte est :

- 1. Une unité de communication, une interaction langagière. Pourquoi ? Parce qu'il est un signe produit par quelqu'un et pour quelqu'un d'autre dans une situation donnée.
- 2. Un produit cohérent car il n'est pas une simple suite de mots, de phrases ou propositions ou encore d'actes d'énonciation. La mise en texte est déterminée par le système de la langue et par la mise en discours.
- 3. un ensemble constitué de deux niveaux au plan de la textualité : l'un local (micro

structure) et l'autre global (macro structure).

- 4. une structure séquentielle. Cette structure est :
- homogène : une seule séquence élémentaire ou complexe
- ou hétérogène : (argumentation (récit)) , (récit(description)), (conversation(récit)) . Dans ce cas, on a (une séquence dominante (séquence dominée))

Ceci précisé, nous passerons à l'examen de la typologie : il s'agit en l'occurrence de celle fondée sur les fonctions du langage. Elle est la plus célèbre. Elle reprend les travaux de JAKOBSON R. et plus particulièrement de son schéma de la communication. Aux six pôles, il leur fait correspondre six fonctions :

#### **Pôles Fonctions**

- 1. Emetteur
- 2. Récepteur
- 3. Référent
- 4. Canal de la communication
- 5. Code
- 6. Message

fonction expressive fonction conative fonction référentielle fonction phatique fonction métalinguistique fonction poétique

Formellement, chacune de ces fonctions se manifeste par des marques spécifiques.

## 1. La fonction expressive :

Elle est centrée sur l'émetteur. Comme marques nous retrouverons dans le parler kabyle par exemple :

Les indices de personnes : 1ère personne du singulier $\underline{\hspace{1cm}}$
1ère personne du pluriel n
Les pronoms personnels libres : nekk, nekwni, nekkwenti
Les pronoms personnels affixes de prépositions : i /zdat-i/,neγ, nteγ
Les pronoms personnels affixes de noms : (i)w , in-u, enpey, ennety
Les pronoms personnels affixes de noms de parenté : /   / gma, tneγ, tnteγ
Les pronoms affixes de verbes : yi, (i)yi, yaγ, aneγ, aγ, aneγ
Les interjections à valeur émotive : d axssar, d awayiw, a saeqa
Les jugements subjectifs : ur yecbih ur yemlih , ala icudad i deg-s
Les intonations caractéristiques : amek ? yelha !
Les modalités locatives de proximité : a, agi, agikana,
d'éloignement : ihin, inna
Les textes à fonction expressive dominante sont : les mémoires, les autobiographies, les
lettres, les poèmes où le « je » domine

#### 2. La fonction conative :

Elle est orientée vers le destinataire (récepteur). Les marques formelles sont :

#### 3. La fonction référentielle :

Elle est centrée sur le référent. Le référent est situationnel ou textuel.

Les marques formelles sont :

## 4. La fonction phatique.

Elle est centrée sur le contact. Tout ce qui sert à établir, maintenir ou couper le contact. Les éléments qui permettent

- de marquer le début (engager la conversation) : lleh mselli elik a rasul lleh b ismi llah ; lorsqu'il s'agit d'un conte : macahu et toutes les expressions ou subterfuges qui permettent d'établir le contact dans les interactions : amender, amek ihi, d acu yellan, ihqa...

- de maintenir le contact :

Hess, hesses, wali, exzer, muqel, niγ, yak

- de couper le contact : ihi akka. (Salutations) et conclure : di tagara,

Ma weqmey lhumdu lleh ma sxesrey stafir lleh

## 5. La fonction métalinguistique.

Elle est centrée sur le code. Au plan formel, il s'agit de tout ce qui sert à expliquer et à préciser le code utilisé.

Se corriger: stafir elleh

Expliquer: yeeni, mehsub, f-fawal

Cette fonction est dominante dans les textes de type récits éducatifs, poèmes didactiques.

### 6. La fonction poétique

Elle est centrée sur le message (sa structure, sa tonalité, son rythme, ses sonorités. Ce sont aussi toutes les comparaisons, toutes les métaphores, toutes les figures de style qu'on utilise ou qu'on crée.

C'est dans les poèmes qu'elle se manifeste le plus.

Cette typologie est critiquée par certains linguistes qui lui reprochent notamment que certaines marques formelles peuvent caractériser une ou plusieurs fonctions.

Les typologies fondées sur l'énonciation.

Bronckart JP BAIN D SCHEUWLY B dans leur ouvrage intitulé le fonctionnement des discours propose la typologie suivante :

### 3 archétypes :

Le discours en situation Le discours théorique La narration

### A cela ils ajoutent:

Le récit historique Le discours pédagogique Le discours politique Le récit de vie Le journal de voyage

La seconde typologie qui utilise la situation d'énonciation est celle de BENVENISTE E. Lui, distingue deux types de textes : le récit et le discours.

1. Les typologies fondées sur les procédures cognitives et linguistiques :

### Typologie de WERLICH E:

5 types de textes : la description, la narration, l'exposition, l'argumentation, l'injonction.

## Typologie de JM ADAM

Il reprend les 5 types de textes en y ajoutant la prédiction, la conversation, la rhétorique

Que choisir dans ce fouillis?

Cala dépend des objectifs que l'on vise.

On peut s'intéresser à la structuration des textes. Dans ce cas il est plus judicieux d'opter pour les propositions de J.M.ADAM

Si l'on veut étudier les textes journalistiques, c'est la typologie de BRONCKART qui convient le mieux.

Si l'on désire déterminer quelles sont les unités linguistiques qui sont mises en oeuvre dans des contextes énonciatifs et communicatif, il est préférable d'avoir recours à la dichotomie de BENVENISTE.